

Le Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire : des mouvements sociaux, des regroupements et des secteurs, des entreprises et des associations

Léopold Beaulieu

Volume 12, Number 1, Spring 1999

Le tiers secteur

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301451ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301451ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Beaulieu, L. (1999). Le Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire : des mouvements sociaux, des regroupements et des secteurs, des entreprises et des associations. *Nouvelles pratiques sociales*, 12(1), 270–273.
<https://doi.org/10.7202/301451ar>

❖ Le Rendez-vous
de l'économie sociale
et solidaire : des
mouvements sociaux,
des regroupements
et des secteurs,
des entreprises
et des associations

Léopold BEAULIEU
Président-directeur général
FondAction-CSN

Dans le dernier numéro de la revue (vol. 11, n° 1), l'éditorial reprenait l'« Appel pour une économie sociale et solidaire » signé alors par 84 personnes. La nécessité de regrouper l'ensemble de ces signataires, les autres qui se sont ajoutés depuis, les personnes désirant signer cet appel ou d'autres personnes intéressées par l'économie sociale s'est concrétisée lors du Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire qui a eu lieu le 11 décembre 1998, à l'Université du Québec à Montréal. Cet événement a rassemblé 550 personnes. Une trentaine d'intervenants provenant des mouvements sociaux, des regroupements et secteurs ainsi que des entreprises et associations en économie sociale ont été amenés à partager leur expérience et leurs réflexions à ce sujet. Nous avons

donc cru important de publier certaines de ces allocutions, dont celle-ci. D'autres seront publiées dans le prochain numéro de la revue *Économie et solidarités*. Les actes du Rendez-vous seront également publiés sous peu par le CIRIEC-Canada (ciriec_canada@uqam.ca).

Je voudrais d'abord saluer toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour le développement d'un rapport différent à l'économique et au social, réunissant des valeurs et aspirations de prédominance des personnes sur le capital, d'association à un projet commun, de satisfaction des besoins individuels et collectifs. Je vous entretiendrai du FondAction, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi, de sa raison d'être, de ses contraintes, de son fonctionnement, de ses partenaires, de son rapport au développement local et régional, de même que de son implication en appui au développement de l'économie sociale et solidaire. Je terminerai en jetant un regard vers l'avenir.

FONDACTION, UNE INSTITUTION FINANCIÈRE

Démarré en janvier 1996, FondAction investit préférentiellement dans trois catégories d'entreprises, soit dans celles inscrites dans un processus de gestion participative, dans des entreprises d'économie sociale (coopératives ou OBNL) ainsi que dans les entreprises particulièrement soucieuses de l'environnement.

Il existe donc un certain nombre de contraintes liées à la nature même de l'activité de FondAction qui doit rémunérer convenablement l'épargne-retraite confiée par les travailleuses, les travailleurs et la population en général.

Investir auprès d'entreprises d'économie sociale constitue un volet important de la mission de FondAction. Afin de pouvoir intervenir adéquatement, j'ajouterais aux contraintes régissant les activités générales de FondAction celles de pouvoir offrir un financement adapté aux caractéristiques des entreprises coopératives et des OBNL ainsi que le défi de pouvoir rendre FondAction disponible à de plus petits projets.

UNE STRUCTURE LÉGÈRE, L'APPUI D'UN MOUVEMENT ET DES PARTENARIATS

Afin d'atteindre ses objectifs, FondAction peut compter non seulement sur la CSN et ses membres, mais aussi sur un réseau de partenaires qui permettent des interventions efficaces et concertées en appui à des projets. De plus, ils apportent une contribution au fonctionnement même de FondAction.

FondAction repose donc sur une structure légère d'opération grâce à la synergie qui existe entre des partenaires avec lesquels la CSN œuvrait déjà de même qu'avec d'autres outils collectifs mis sur pied par la CSN. Ces principaux partenaires sont les suivants : la Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs (Québec) et la Caisse d'économie des syndicats nationaux, la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, SSQ-Vie, Fiducie Desjardins, Bâtirente et Addenda Capital, le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec.

FONDACTION PEUT FACILITER LA RÉALISATION DE PROJETS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Des actions d'une catégorie particulière pourront être émises par FondAction, soit les actions de catégorie B. Émises par séries et dédiées à des projets spécifiques, elles comprennent les avantages habituellement offerts par FondAction, y compris celui que le risque de leur investissement soit reporté sur l'ensemble des investissements de FondAction plutôt que sur le seul projet soutenu.

FONDACTION ET L'ÉCONOMIE SOCIALE

Différents fonds de financement se développent. Il y a des cercles d'emprunt et il existe des fonds communautaires ; il y a également le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), il y a le de soutien de la Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs (Québec). FondAction souhaite être complémentaire de ces fonds.

Les travailleuses, les travailleurs et leur communauté sont les premiers artisans d'un développement centré sur la résolution de problèmes plutôt que sur la spéculation. Elles et ils recherchent un développement démocratique, équitable et durable où chacune et chacun pourra s'épanouir et apporter sa contribution, plutôt que de subir l'exclusion.

Partenaire de l'économie sociale, FondAction est une institution financière dont la propriété est collective. FondAction favorise la formation des travailleuses et des travailleurs ainsi que leur participation à la définition et au contrôle de leur travail, travail qui se situe au cœur du développement de la société.

Favoriser la démocratisation et un pouvoir d'agir plus grand des personnes et des collectivités sur leurs conditions de vie ne signifie pas pour autant appuyer la privatisation et la déresponsabilisation de l'État dans sa fonction de défense de l'intérêt général ou de l'intérêt public.

POUR L'AVENIR

Dans la mesure où la croissance économique laissée à elle-même ne pourra en venir à bout, d'autres mesures doivent être mises en œuvre pour assurer le maintien et le développement de l'emploi. L'ensemble des acteurs socio-économiques ont des responsabilités en ces domaines.

Ce que nous retenons, c'est

- que les entreprises d'économie sociale ont avantage à conjuguer leur action avec des mouvements sociaux porteurs d'aspirations et de projets de transformation économique et sociale ;
- que les entreprises d'économie sociale, pour soutenir leur développement, ont besoin de se regrouper de multiples façons pour mieux faire ensemble ;
- que parce qu'elles comptent sur l'engagement de plusieurs personnes, qu'elles sont en réseau et qu'elles participent à des aspirations qui rejoignent des intérêts généraux de société par-delà leur propre activité, elles se caractérisent par une espérance de vie plus longue que l'entreprise traditionnelle (voir les statistiques récentes du MICST sur l'espérance de vie des coopératives) ;
- qu'un regroupement autonome et permanent des diverses composantes de l'économie sociale constituerait certainement un des facteurs importants de consolidation, de développement et de pérennité de l'économie sociale. Le nécessaire soutien de l'État en ce sens est certainement porteur de retombées économiques et sociales fructueuses pour le développement d'une société plus équitable, plus solidaire.

Nous sommes d'avis qu'il est particulièrement important de pouvoir réunir autour d'un tronc commun de valeurs, de règles et de pratiques, celles et ceux qui sont disposés à conjuguer leurs efforts pour un autre développement que celui de la pensée néolibérale dominante qui cherche à s'imposer comme pensée unique ; pour que cesse d'être accréditée la thèse que toute vraie réussite économique ne pourrait être assujettie à des considérations sociales ; pour que cesse d'être accréditée la thèse que toute vraie réussite économique ne serait réalisable que par l'entreprise privée capitaliste ici et ailleurs dans le monde.

Notre conception du développement exige que les opérations commerciales, économiques et financières, pour être considérées fructueuses, soient non seulement rentables ou viables, mais qu'elles contribuent aussi à des finalités sociales d'amélioration de la qualité de vie, de démocratisation et de prise en compte de l'intérêt général.